

# Représentations des conflits et de la violence dans la pêche artisanale maritime au Gabon : cas des communes de Libreville et d'Owendo

Linda Joëlle BADJINA EGOMBENGANI

*Institut de recherches en sciences humaines (IRSH)/Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST)-Gabon  
blindaegombengani@yahoo.fr*

## Résumé :

*Le secteur de la pêche artisanale maritime au Gabon, précisément le littoral de la province de l'Estuaire, comprend des acteurs d'origines diverses qui pratiquent une même activité dans un espace commun. En effet, ce contexte social se caractérise par une présence marquée de pêcheurs de nationalités et d'ethnies diverses qui se partagent la même ressource, parfois les mêmes lieux de vie et le plus souvent les mêmes lieux d'exercice de leurs activités. Aussi, la cohabitation dans les zones de pêche, les espaces de transformation et de vente des produits de la pêche, les rapports avec l'Administration des pêches etc., sont autant de facteurs qui sont à l'origine des tensions et parfois d'actes de violence. Cet article explore les représentations des conflits et de la violence auprès des acteurs (pêcheurs, mareyeurs, écailleurs et transformateurs) de ce secteur d'activité, particulièrement dans les communes de Libreville et d'Owendo de la province de l'Estuaire du Gabon. Ainsi, à travers une approche anthropologique, fondée sur une enquête de terrain, l'article met en lumière la diversité des acteurs, les enjeux territoriaux, les rivalités économiques et les dynamiques sociales qui façonnent les interactions entre pêcheurs et qui sont à l'origine des conflits et de la violence. De plus, il démontre la dépendance du maintien d'un équilibre dans les rapports interpersonnels des acteurs de ce secteur d'activité et il révèle une conflictualité multiforme, souvent enracinée dans des rapports de pouvoir, des appartenances communautaires et une compétition croissante pour les ressources halieutiques.*

**Mots clés :** conflit, représentation, violence, pêche artisanale maritime, Gabon.

## **Summary:**

*The artisanal fishing sector maritime in Gabon, specifically the coastline of the Estuary province, includes actors of diverse origins who practice the same activity in a common space. Indeed, this social context is characterised by the presence of fishermen of various nationalities and ethnicities who share the same resource, sometimes the same living quarters and more often than not the same places where they carry out their activities. In addition, cohabitation in the fishing zones, the areas where fishery products are processed and sold, and relations with the fisheries authorities, etc., are all factors that are at the root of tensions and sometimes acts of violence. This article explores the representations of conflict and violence among stakeholders (fishermen, fishmongers, scalers and processors) in this sector of activity, particularly in the communes of Libreville and Owendo in the Estuary province of Gabon. Using an anthropological approach based on a field survey at, the article sheds light on the diversity of players, the territorial issues at stake, economic rivalries and the social dynamics that shape interactions between fishermen and are at the root of conflicts and violence. It also demonstrates the dependence on the maintenance of a balance in the interpersonal relations of the players in this sector of activity, and reveals a multifaceted conflictuality, often rooted in a desire to maintain a balance.*

**Keywords:** conflict, representation, violence, artisanal maritime fishing, Gabon

## **Introduction**

Dans les sociétés halieutiques africaines, les activités de pêche artisanale ne se résument pas uniquement à une simple exploitation des ressources marines. Elles s'inscrivent dans des dynamiques sociales complexes, façonnées par des logiques d'organisation communautaire, de rapports de pouvoir, d'identités collectives et de cohabitation entre acteurs hétérogènes. Au Gabon, notamment dans les communes de Libreville et d'Owendo, les espaces maritimes sont partagés par des pêcheurs aux origines diverses (nationaux, ouest-africains et riverains autochtones des zones de pêche), dans un contexte marqué par la pression urbaine, les politiques environnementales,

et les régulations souvent perçues comme contraignantes par la plupart des acteurs de ce secteur d'activité. En effet, la pêche artisanale maritime est un secteur d'activité qui rassemble plusieurs acteurs, de nationalités et d'ethnies diverses. Elle compte également des métiers très variés exercés souvent dans des espaces où ces acteurs (pêcheurs, mareyeurs, écailleurs, vendeurs détaillants, épiciers, etc.) se côtoient (zones de pêche, débarcadères, marchés aux poissons, centre de pêche, etc.). La promiscuité dans ces espaces semble être le théâtre de conflits voire, de formes de violence entre acteurs du secteur pêche, entre les acteurs et les consommateurs, et/ou entre les acteurs de la pêche et les agents des différentes administrations des pêches.

Selon Kiamba C.-E. (2016), « avec la forte demande en énergie dans le monde et l'augmentation rapide de la population en Afrique subsaharienne, on note une intensification des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles, à leur commerce illégal et à leur redistribution inégalitaire ». Et le Rapport de l'atelier sur les Conflits dans les Pêcheries Côtière en Afrique de l'Ouest (1993 :2), indique que « les conflits dans le secteur des pêches peuvent être regroupés comme suit : les conflits entre pêcheurs artisans, les conflits entre pêcheurs artisans et les administrations et les conflits entre pêcheurs artisans et industriels. Au sein du secteur de la pêche artisanale les causes des conflits incluent le libre accès à la ressource, la concentration de différentes flottilles et le non-respect de la réglementation. Les principaux types de conflit entre pêche artisanale et industrielle identifiés sont la présence des deux secteurs dans des zones de pêche communes et la compétition pour des ressources identiques. Il a été souligné que les conflits ne sont pas seulement liés à la ressource mais également à l'accès aux moyens de production (capital et travail) et aux marchés, ainsi qu'aux problèmes avec l'administration des pêches ».

Dans ce cadre, les conflits et parfois la violence qui surgissent entre groupes de pêcheurs, ou entre ces derniers et les autorités locales, ne sauraient être analysés uniquement comme des faits matériels ou des litiges de territoire. Ils prennent sens au sein de systèmes de représentations collectives : sur la légitimité d'accès aux zones de pêche, sur les comportements jugés agressifs, sur les pratiques perçues comme justes ou abusives. La violence notamment, qu'elle soit physique, verbale ou symbolique, est elle-même investie de significations culturelles diverses. Elle peut être perçue tantôt comme une rupture de la norme sociale, tantôt comme un acte légitime de résistance ou d'autorégulation interne.

Cette étude s'appuie sur le cadre théorique des représentations sociales (Moscovici, 1961 ; Jodelet, 1989) pour analyser la manière dont les acteurs de la pêche artisanale maritime construisent, expriment et partagent leurs visions du conflit et de la violence dans leurs interactions quotidiennes. En croisant les approches de l'anthropologie sociale et culturelle, elle vise à comprendre comment ces représentations orientent les comportements, les stratégies d'alliance ou d'évitement, et les discours de légitimation ou de délégitimation.

La problématique centrale est la suivante : comment les représentations sociales du conflit et de la violence structurent-elles les relations entre les différents acteurs de la pêche artisanale à Libreville, et que révèlent-elles des rapports sociaux, des hiérarchies et des imaginaires collectifs en jeu dans ce secteur ? Pour y répondre, l'analyse s'appuie sur une enquête de terrain ethnographique menée en 2022, incluant des entretiens semi-directifs, des observations participantes et l'analyse des discours des différents groupes concernés (pêcheurs gabonais, pêcheurs étrangers, responsables d'associations, autorités administratives).

Cette étude explore un angle peu étudié dans les recherches sur la pêche artisanale au Gabon : les représentations sociales du conflit et de la violence. Par ailleurs, dans un contexte actuel mondial où s'observe d'énormes pressions croissantes sur les ressources halieutiques et d'urbanisation côtière accélérée, comprendre comment ces conflits sont vécus et représentés est essentiel pour concevoir des politiques inclusives et respectueuses des dynamiques locales. Cette contribution vient ainsi enrichir la compréhension anthropologique de ces conflits sociaux dans des contextes maritimes urbains. Par ailleurs, l'intérêt de cette recherche réside également non seulement dans la compréhension fine des conflits halieutiques à l'échelle locale, mais aussi dans la mise en lumière des mécanismes symboliques qui encadrent les formes de régulation sociale dans les sociétés de pêcheurs contemporaines en Afrique centrale.

Dans le cadre de cette contribution, nous examinerons et analyserons donc les différents types de conflits existants, leurs causes, leurs manifestations et les mécanismes de gestion ou de régulation ; ainsi que les représentations que les différents acteurs eux-mêmes ont de ces conflits dans le secteur de la pêche artisanale maritime.

## I. Revue de la littérature

La recherche des données théoriques nous a orientée vers des articles, des ouvrages et des rapports axés sur l'expression des conflits et de la violence dans certaines communautés africaines en général et sur celles qui dépendent de la pêche artisanale maritime.

### *I.I La notion de conflit*

Selon Picard, D. et Marc, E. (2015 :7-17), « le terme de conflit évoque le combat, la lutte (un conflit armé) ; il suggère la rencontre d'éléments qui s'opposent (le conflit entre la raison et

la passion), de positions antagonistes (l'arbitrage d'un conflit) ; il renvoie souvent à une relation de tension et d'oppositions entre personnes (conflits familiaux). La notion de conflit désigne donc une situation relationnelle structurée autour d'un antagonisme. Celui-ci peut être dû à la présence simultanée de forces opposées, à un désaccord (sur des valeurs, des opinions, des positions...), à une rivalité lorsque des acteurs sont en compétition pour atteindre le même but ou posséder le même objet (personne, bien, statut, territoire...) ou à une inimitié affective (animosité, hostilité, haine...). (...) La qualité des acteurs qui s'affrontent permet de déterminer trois niveaux de conflits : « international » quand ce sont des puissances étrangères (comme dans une guerre) ; « social » quand il s'agit de groupes sociaux (comme lors d'une grève) ; et « relationnel » lorsqu'il implique des personnes. Un quatrième niveau intervient lorsqu'un individu est pris entre des valeurs, des pulsions ou des désirs contradictoires et se trouve confronté à sa propre ambivalence ; on peut parler alors de conflit interne. À tous ces niveaux, dans la vie des individus comme dans celle des collectivités, le conflit peut présenter différentes dimensions ».

### ***I.II La notion de « violence »***

Le terme *violence* « implique des jugements de valeur et a une signification variable selon les normes de référence utilisées, il tend à être remplacé en anthropologie par ceux d'agressivité, d'agression, d'irritabilité, de combativité. La notion d'agressivité suggère un état prédisposant à l'attaque, au combat ou à des réactions violentes (Michaud, Y. 2012).

Le terme *violence* « qualifie un certain nombre de manifestations allant de l'altercation verbale jusqu'aux destructions de masse, en passant par l'agression physique, le viol, le meurtre, la torture, les mutilations, etc. Infligées ou subies, discontinues ou constantes, localisées ou endémiques, accidentelles ou motivées, ces expressions de la violence se

compliquent encore par leur caractère tantôt privé, tantôt public, assumé et revendiqué ou dissimulé et renié. La violence est si protéiforme qu'elle ne cesse de voir les discriminants de sa catégorisation et les grilles de classification se démultiplier. Le critère est tantôt spatial (violence urbaine), tantôt social (violence conjugale, ouvrière), tantôt politique (répression, coercition, guerre, assassinat politique, terrorisme), économique (exploitation, injustice), sexuel (viol, maltraitance), ou encore psychologique (automutilations et autres actes pervers) » Moussaoui A. (2019).

De plus, « la violence est une force dont l'exercice s'inscrit immanquablement dans le cadre de normes partagées. Ce sont de telles normes qui caractérisent, in fine, ce qui relève ou non de la violence. Celle-ci est justement le plus souvent un dépassement de la règle ou de la norme admise, une démesure. Elle est ce qui remet en cause l'existence de ce qu'Hanna Arendt (1989 : 283) appelle « un monde commun ». Yves Michaud (1978 : 101) le dit avec ses mots : la violence « tient plus à la dissolution des règles qui unifient le regard social qu'à la réalité qu'elle peut avoir ». À ce titre, la manifestation de la violence est l'indice d'une rupture de consensus, dont la finalité est de contraindre et de faire mal, de manière volontaire et apparemment gratuite. Elle est tantôt une infraction, tantôt un outrage. Chaque société désigne ce qu'elle considère comme violent en tentant de le réduire par l'éthique, la culture, le droit, la contrainte et en lui opposant de la violence. Ce sont les logiques qui président à ces choix que l'anthropologue ne cesse de pointer dans leur singularité pour tenter de comprendre le phénomène dans son universalité (Moussaoui A. (2019).

## **II. Problématique et hypothèses**

A partir de ce cadre théorique, nous nous proposons de comprendre, dans cette contribution, comment se manifestent

les conflits et les violences dans le secteur de la pêche artisanale maritime au Gabon ? Quelles en sont les formes et qui sont les protagonistes en présence ? Cet article se propose ainsi, de faire une analyse : du processus d'émergence des conflits sociaux dans le secteur de la pêche artisanale maritime en partant des conflits qui opposent notamment l'administration des pêches et les acteurs de ce secteur d'activité d'une part, et d'autre part, ceux qui opposent les acteurs de ce secteur d'activité entre eux, notamment entre les gabonais et les étrangers ; et, des expressions de la violence et leurs représentations.

Et pour tenter d'y répondre, nous comptons développer dans le texte qui suit, par l'analyse anthropologique, les axes suivants : la perception que les enquêtés ont des notions de « conflit et de violence »; l'application de la législation en matière de pêche comme facteur de conflits entre les acteurs du secteur pêche artisanale et l'administration des pêches ; les migrations des pêcheurs d'une zone de pêche à une autre comme élément déclencheur de tensions entre pêcheurs autochtones d'une zone et les pêcheurs étrangers ; l'augmentation démographique des pêcheurs dans les sites de pêche, dans les espaces de transformation et lieux de vente des produits de la pêche comme facteurs d'émergence des conflits.

### **III. Matériel et méthodes**

Cette étude s'inscrit tout d'abord dans une approche qualitative et compréhensive propre à l'anthropologie sociale. En effet, elle vise à saisir les phénomènes sociaux (comportements, perceptions et les opinions), que les acteurs du secteur pêche artisanale maritime, en l'occurrence les pêcheurs artisans, les mareyeurs, les écailleurs, les transformateurs des produits halieutiques, les autorités locales, et d'autres parties prenantes ; attribuent aux situations de conflit et aux manifestations de la violence dans leur espace de vie et de travail.

Ensuite, la présente étude s'appuie sur la théorie des représentations sociales (Moscovici, 1961) qui permet de comprendre comment les acteurs (en l'occurrence les pêcheurs, les autorités, etc.) construisent, partagent et transmettent des images mentales du conflit et de la violence, par une identification des discours, des stéréotypes, des récits ou des symboles liés à la « violence », au « pouvoir », au « droit », à la « légitimité » dans les communautés de pêche. L'analyse se posera également sur l'anthropologie politique des conflits (Abélès, Balandier), qui permet d'analyser la dynamique du pouvoir, de la légitimité et de l'autorité dans un espace de rivalité entre plusieurs acteurs (notamment entre pêcheurs autochtones et les allochtones, les autorités locales, etc.). Enfin, l'approche interactionniste du conflit (Goffman, Strauss), nous permettra d'observer les interactions quotidiennes, les micro-conflits, les malentendus, et les ajustements relationnels dans les espaces de travail (plages, débarcadères, marchés...), pour voir comment les conflits se manifestent, se jouent et parfois se désamorcent dans les interactions sociales de terrain, l'accès à la ressource, les stratégies de contournement de la norme et les formes de résistance.

C'est donc à travers des observations directes et des entretiens semi-directifs menés auprès de 17 individus que l'analyse s'appuie, notamment sur les récits des expériences d'interactions quotidiennes vécues des informateurs. L'objectif étant de saisir la manière dont les acteurs perçoivent, nomment et négocient les situations de conflit et la violence dans le cadre de leur activité.

### ***III.1 Populations cibles de l'étude***

Le présent article est basé sur les résultats d'une enquête de terrain réalisée du 19 février au 2 mars 2022 dans certaines zones géographiques de la province de l'Estuaire. Celle que nous avons menée visait au départ une trentaine (30) d'individus de nationalités confondues du fait du brassage ethnique présent en

ces lieux. En effet, notre objectif était de recueillir le ressenti des acteurs de tous les corps de métiers liés à la pêche artisanale maritime sur les problématiques liées aux conflits et à la violence et leur perception de la sécurité.

Les entretiens individuels ont été finalement menés auprès de 17 personnes dont 3 femmes et 14 hommes de nationalités diverses. L'âge varie entre 30 et 40 ans pour les femmes et entre 25 et 45 ans, pour les hommes. La répartition des personnes enquêtées se matérialise comme suit :

**Tableau 1 : Répartition des personnes enquêtées par genre**

Genres	Total
Hommes	14
Femmes	3
<b>Total</b>	<b>17</b>

**Source :** Badjina Egombengani Linda Joëlle, 2022.

La lecture de ce tableau donne lieu à l'observation d'un déséquilibre dans notre panel : un premier déséquilibre, entre le nombre d'individus visés par l'enquête et le nombre total des entretiens menés ; ensuite, il se laisse voir un deuxième déséquilibre entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes enquêtés. Le premier déséquilibre s'explique par un refus de nombreux acteurs de ce secteur d'activité de s'exprimer sur les problématiques liées à la présente étude, c'est-à-dire la violence, les conflits autres problèmes de sécurité sur leur lieu de travail. En effet, la plupart craignaient des représailles venant des différentes administrations qui régulent ce secteur économique.

Le second déséquilibre quant à lui tient de certaines réticences des enquêtés femmes qui se traduisaient par une gêne à répondre à nos questions à cause des frustrations liées aux difficultés de

l'exercice de leur activité comme l'illustrent ces discours : « je ne connais pas ça ; je n'ai pas le cœur pour ça, je cherche les clients ; c'est le matin, tes questions me fatiguent » (Propos d'une commerçante, recueillis en mars 2022 à Owendo).

### ***III.2 Lieux d'enquête***

Le terrain retenu se situe dans de deux villes de la province de l'Estuaire du Gabon : la ville de Libreville, la capitale du Gabon et la commune d'Owendo, située elle, au Sud de la capitale. Ces deux villes abritent plusieurs communautés de pêche artisanale et sont marquées par une forte diversité ethnique, des dynamiques migratoires et des interactions parfois conflictuelles entre groupes locaux et allochtones, pêcheurs et autorités, ou entre groupes de pêcheurs eux-mêmes.

Ainsi, pour recueillir des données nous nous sommes rendus précisément dans des marchés de ces deux communes, spécialisés dans la vente des produits issus de la pêche artisanale maritime : le Centre d'Appui à la Pêche Artisanale de Libreville (CAPAL), le débarcadère d'Ambowe et au Pont Nomba. Le choix de ces zones d'enquête se justifie par le fait qu'elles rassemblent plusieurs individus qui pratiquent divers corps de métiers en lien avec la pêche artisanale maritime

### ***III.3 Technique de recueil et traitement de données***

Pour mener à bien cette étude, nous avons effectué avant tout à une analyse documentaire. En effet, nous avons fait un état des lieux des données documentaires par une étude des rapports administratifs, des articles de presse, des textes juridiques et des projets de développement.

Puis, nous avons procédé à un type de collecte de données : l'entretien semi-directif, individuel et collectif au moyen d'un guide d'entretien. Le travail ethnographique accompli sur le terrain auprès des acteurs de la pêche artisanale, a consisté à : investiguer par une observation participante c'est-à-dire une immersion dans les lieux de vie et de travail des différents

acteurs ; à organiser parfois des groupes de discussion (focus groups), notamment auprès des pêcheurs que l'on trouvait souvent en pleine activité de rangement ou de réparation de leur matériel de pêche ; et enfin, à recueillir les récits de vie axés essentiellement sur le vécu des acteurs de la pêche artisanale maritime sur les conflits et la violence, en vue de faire émerger les représentations individuelles et/ou collectives.

Ainsi, la collecte de données étant de type qualitatif, le traitement des données recueillies a consisté à faire l'analyse des réponses obtenues.

## Résultats et discussion

Les conflits identifiés par les acteurs sont multiples : partage des zones de pêche, techniques de pêche destructrices, discrimination économique, marginalisation des jeunes, et tensions intercommunautaires. La violence, bien que parfois physique, prend souvent une forme symbolique : rumeurs, injures, mise à l'écart. Les mécanismes de gestion des conflits reposent essentiellement sur des normes communautaires, des médiations informelles et des figures d'autorité locales.

### **1. Perception sociale des conflits et de la violence dans le secteur de la pêche artisanale**

L'étude du conflit doit prendre en compte « les affrontements qui cherchent à préserver ou faire valoir toutes sortes d'avantages et intérêts, qu'ils soient économiques, politiques, symboliques, imaginaires ou affectifs, tels que propriété, argent, pouvoir, prestige, savoir et autres. Les conflits traduisent donc des rapports de forces entre exigences contradictoires qui s'opposent de manière manifeste ou latente, directe ou indirecte : conflits intrapsychiques, interpersonnels, dans les groupes ou

entre groupes sociaux » (Garcia de Araújo, J. & Carreteiro, T. :2002).

Dans le secteur de la pêche artisanale maritime au Gabon, les conflits entre acteurs sont fréquents selon notre panel d'enquêtés. Pour cette informatrice par exemple, l'existence des conflits est un phénomène familier et récurrent dans toute organisation : « *comme partout d'ailleurs aujourd'hui c'est bon, demain ce n'est plus bon ; l'ambiance est comme dans une famille, comme à la maison, chacun à ses principes sinon on se chamailler* » (Propos d'une commerçante, recueillis en mars 2022 à Owendo).

Les conflits sont généralement multicausaux, mais la concurrence entre professionnels de différentes nationalités dans un même domaine d'activité est souvent un facteur déterminant, tel que les tensions observées entre écailleurs gabonaïs et livreurs expatriés En effet, selon un écailleur, « *les livreurs gabonaïs donne plus du boulot aux écailleurs gabonaïs, même quand vous avez votre argent* » (Propos recueillis en mars 2022 à Owendo). Ici, il s'agit d'une discrimination décriée par la majorité des enquêtés gabonaïs et étrangers qui, pour la plupart fustigent le caractère déloyal de leurs rapports qui se manifeste par une impartialité, une violation des règles de bonne foi, de transparence et de respect mutuel causant des préjudices à l'autre partie. Cet état de fait, peut aller plus loin dans les relations professionnelles, en incluant des actes de concurrence déloyale, des pratiques commerciales trompeuses ou à des manquements aux obligations contractuelles. C'est pourquoi, face à la question des relations avec les autres acteurs du secteur, des critiques émanaient des uns envers les autres en ces termes : « *ils sont médiocres, on ne se supporte pas, on n'a pas le choix ; les vendeurs privilégient leurs frères expatriés et nous, nous n'avons pas accès, comme nous venons tous chercher, ça frustre et se solde par les bagarres* » (Propos d'un écailleur gabonaïs, recueillis en mars 2022 à Owendo).

Par ailleurs, certains témoignent d'une perception positive de leurs relations professionnelles, au regard de ces déclarations : « *entre nous, ça va* » (Propos d'un « peseur », recueillis en mars 2022 à Owendo) ; « *entre nous, ça arrive qu'on ne s'accorde pas mais ça ne déborde pas* » (Propos d'un pêcheur, recueillis en mars 2022 à Owendo) ; « *propre, bien, tant que je ne suis pas dérangé* » (Propos d'un pêcheur, recueillis en mars 2022 à Owendo). Cependant, ces discours sous-tendent que la bonne entente peut exister mais semble fragile.

Nos entretiens ont également révélé que les conflits peuvent dégénérer en actes de violence, allant de l'expression verbale (insultes, disputes) à des actions plus graves (bagarres avec utilisation d'armes, agressions, vols). Certains conflits sont même prémédités, ce qui souligne une intention plus malveillante.

## **2. Acteurs et Administration des pêches : entre conflits et rapports d'évitement**

Les relations entre les pêcheurs artisanaux maritimes et les autorités de régulation dans la province de l'Estuaire sont décrites comme tendues par les membres de notre panel d'enquêtés. D'après les discours recueillis, les pêcheurs artisanaux maritimes signalent des tensions récurrentes avec les administrations en charge de leur secteur, notamment la brigade des pêches, la brigade nautique et les éco-gardes. En effet, « la teneur des rapports entre les pêcheurs et l'Administration des pêches est souvent liée d'une part à l'arbitrage de l'Administration des pêches dans les conflits existants entre les différentes communautés de pêcheurs ou entre les pêcheurs artisans et les pêcheurs industriels ; et d'autre part, à l'application et au respect de la législation de la pêche par les pêcheurs. Le respect d'une période de repos biologique pour certaines espèces (*Ethmalose*), l'acquisition d'une autorisation

de naviguer et de pêcher, l'immatriculation des pirogues de pêche, les contrôles en mer, la volonté de l'Administration des pêches de centraliser les activités de pêche telles que les débarquements des produits, sont par ailleurs autant de motifs susceptibles d'attiser des divergences entre les deux parties » (Badjina Egombengani L.J., 2011).

Aussi, cet état de fait entraîne l'existence par ailleurs « chez les pêcheurs artisans étrangers un sentiment d'incompréhension dans le peu d'intérêt que leur porte l'Administration des pêches. En effet, pour eux, avec la place qu'ils occupent dans cette activité économique, ils mériteraient un traitement particulier notamment au sujet de leur régularisation. De plus, subissant fréquemment des contrôles considérés comme abusifs de la part des agents de la Gendarmerie nautique ou de la Marine Marchande, ils ont le sentiment de ne pas être toujours intégré ni accepté » (Badjina Egombengani L.J., *Op. Cit.*).

Selon notre panel d'enquêtés, ces conflits se traduisent par une discrimination dans l'établissement de la documentation requise pour pratiquer légalement la pêche en territoire gabonais : « *l'accès à l'eau est conditionné par la présentation d'une carte de séjour ; le moindre défaut vous expose à une amende* » (Propos d'un « peseur », recueillis en mars 2022 à Owendo).

En plus des tensions liées à l'obligation de fournir les documents requis pour exercer, s'ajoutent des actes d'abus de pouvoir, de mauvais traitements, de corruption (appelée localement "le coca"), d'intimidation, et de "mise en dérive", c'est-à-dire, lorsque le moteur d'une pirogue est saisi en pleine mer par la brigade nautique ; de sanctions arbitraires favorisant le plus souvent les acteurs locaux qu'étrangers : « *nos rapports avec l'administration ne sont pas du tout bons ; sanction abusive, des montants exorbitants, des sommes allant jusqu'à 50000 comme si c'était le tribunal* » (Propos d'un « peseur », recueillis en mars 2022 à Owendo).

### **3. Une cogestion des situations conflictuelles à maintenir**

Au Gabon, la pêche artisanale maritime est le théâtre de conflits variés. Ces conflits peuvent être interpersonnels, résultant de désaccords, de divergences de comportement, de luttes pour l'appropriation, de jalousie, ou de la confrontation à l'inconnu. Ils peuvent également être intergroupes, opposant des communautés ou des groupes ayant des cultures ou des idéologies distinctes, comme des conflits ethniques ou raciaux. Aussi, les premiers résultats de l'analyse suggèrent que les conflits dans le secteur de la pêche artisanale maritime devraient être gérés conjointement par les représentants des parties concernées.

En effet, Badjina Egombengani L. J. (2011) indique, au sujet du rôle des structures de regroupement telles que les associations et les centres de pêche dans la gestion des conflits, que « le développement communautaire se traduit également depuis quelques années par la création d'associations de pêche, la formation à la vie associative, la gestion de l'association, la formation sur la gestion des conflits et les dynamiques de groupements (...). Les associations de pêche reconnues par la Direction Générale des Pêches Artisanales obtiennent une attestation du Chef de la Brigade de pêche ».

Car, si « le conflit est l'expression visible de l'agressivité, le passage du sentiment à l'acte, suppose qu'on parte de l'existence d'un ordre social dans lequel se développent des tensions exprimées par l'agressivité et qui peuvent éclater en conflits » (Touraine A., 2009). Aussi, il serait judicieux d'identifier les stratégies efficaces de cogestion des situations conflictuelles en présence.

## **Conclusion**

La réflexion contenue dans cet article portait sur l'étude de la représentation des notions de « conflit et de violence » par les acteurs du secteur pêche artisanale maritime dans la province de l'Estuaire du Gabon. Il s'agissait d'en faire une analyse anthropologique au moyen d'une enquête de terrain réalisée auprès d'un panel d'individus vivant dans les communes de Libreville et d'Owendo.

Comme principaux résultats, l'on retiendra comme principaux conflits : des conflits d'intérêts, de pouvoir, identitaires, et de relation. A cela s'ajoute, des comportements ou des réactions face aux différents types de conflits tels que : l'évitement, le dialogue, la domination et la soumission ; notamment entre les acteurs en activité dans ce secteur et les différentes administrations qui les gèrent. Ainsi, l'étude montre que les conflits dans la pêche artisanale maritime sont liés à la pression sur la ressource halieutique, aux mutations sociales et aux recompositions hiérarchiques. Ils expriment aussi des rapports de pouvoir entre générations, entre groupes communautaires, et entre pêcheurs et autorités. Aussi, la méfiance à l'égard des politiques publiques renforce l'invisibilité et l'auto-régulation des tensions. C'est pourquoi, chercher à comprendre les perceptions locales du conflit peut permettre d'éclairer les dynamiques d'adaptation et de résistance des communautés halieutiques.

En guise de conclusion, l'anthropologie des représentations du conflit et de la violence dans la pêche artisanale maritime à Libreville et à Owendo révèle une conflictualité structurelle, enracinée dans des logiques économiques, sociales et culturelles.

Reconnaître ces dynamiques est essentiel pour toute politique de gestion durable de la pêche artisanale au Gabon. Par conséquent, il urge de maintenir voire renforcer l'organisation en cogestion des situations conflictuelles quelles qu'elles soient, pour un développement durable de ce secteur économique.

L'étude a permis de mieux comprendre les causes profondes des conflits dans la pêche artisanale, non seulement sur les plans économiques ou juridiques, mais aussi à travers les perceptions culturelles, les récits d'injustice, les sentiments d'exclusion ou de marginalisation vécus par les pêcheurs. Cela aide à dépasser les approches technocratiques de la gestion halieutique pour intégrer les réalités vécues.

Par ailleurs, en mettant en lumière les malentendus, tensions et frustrations réciproques, cette étude peut servir de base à un dialogue renouvelé entre pêcheurs, autorités locales (municipales, halieutiques) et ONG. Elle peut alimenter des initiatives de médiation ou de concertation participative, mieux adaptées aux attentes des communautés. De plus, la connaissance des représentations locales de la violence permettra ainsi d'identifier les mécanismes endogènes de régulation (chefferies, comités, figures d'autorité) mais aussi leurs limites face à de nouveaux types de conflits (territoriaux, interethniques, institutionnels) et peut contribuer à renforcer ou appuyer les formes locales de gestion pacifique des tensions.

Enfin, les résultats peuvent nourrir les politiques publiques en matière de gouvernance des pêches artisanales, de gestion des espaces côtiers (marchés, débarcadères, zones de pêche), et de prévention des conflits sociaux en milieu urbain. Les décideurs publics peuvent s'appuyer sur cette recherche pour intégrer les savoirs locaux dans les plans d'aménagement ou les projets de développement. En reconnaissant les représentations des pêcheurs comme légitimes, l'étude contribue à valoriser leurs

savoirs, leurs expériences et leurs récits, souvent négligés dans les discours dominants. Cela participe à renforcer l'estime de soi des communautés, leur capacité d'auto-organisation, et leur visibilité dans l'espace public. Les résultats sont également utiles aux ONG travaillant sur la cohabitation pacifique, la sécurité alimentaire ou les droits des pêcheurs, aux projets de développement local, et aux étudiants et chercheurs travaillant sur les conflits socio-écologiques, les représentations sociales, ou la gouvernance communautaire.

## Références bibliographiques

- AMAND Rudy 2011, *Socio-anthropologie des marins pêcheurs*, L'Harmattan, Paris
- AMSELLE Jean-Loup et M'BOKOLO Elikia, 1999, *Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et Etats en Afrique*, Paris, La Découverte, Paris
- BADJINA EGOMBENGANI Linda Joëlle, 2011, *Dynamique des changements dans l'activité de la pêche au Gabon de 1900 à nos jours*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux 2
- CHERUBINI Bernard, 2004, *Le territoire littoral : Tourisme, pêche et environnement dans l'océan Indien*, L'Harmattan, Paris
- COMIER-SALEM Marie-Christine, 2000, « Appropriation des ressources, enjeu foncier et espace halieutique sur le littoral ouest-africain », in Les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest : pouvoirs, mobilités, marchés, CHAUVEAU Jean-Pierre, JUL-LARSEN Eyolf, CHABOUD Christian, p. 205-229, Karthala, Paris
- GARCIA DE ARAUJO Jorge et CARRETEIRO Teresa., 2002, « Conflit », in *Vocabulaire de psychosociologie*, Jacqueline Barus-Michel éd., pp. 94-107), Érès, Toulouse, <https://doi.org/10.3917/eres.barus.2002.01.0094>"
- HEBDO INFORMATIONS, 2006, *Le code des pêches et de l'aquaculture : Loi n°15/2005 du 8 aout 2005 portant code des pêches et de l'aquaculture en République gabonaise*, n°514-28

[http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Conflit%20\(science%20sociale\)/fr-fr/](http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Conflit%20(science%20sociale)/fr-fr/).

KIAMBA Claude-Ernest, 2016, « Environnement, conflits et commerce illégal des ressources naturelles en Afrique subsaharienne. Une analyse géopolitique », in Cahier africain des droits de l'homme n°13, Développement durable en Afrique, Presse de l'UCAC, Yaoundé

LOUNGOU Serge, 2014, « La destruction des villages de pêcheurs au sud de Libreville. Une opération entre impératif sécuritaire et spéculation foncière », in L'Espace Politique [En ligne], 22 | 2014-1, mis en ligne le 18 mars 2014, consulté le 10 octobre 2014. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2997> ; DOI : 10.4000/espace politique.2997.

MICHAUD, Yves, 2012, « Anthropologie de la violence », in *La violence*, Yves Michaud (éd.), pp. 68-87, Presses Universitaires de France, Paris

MOUSSAOUI Abderrahmane, 2019, Violence, Université Lyon 2, DOI: <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.123>, consulté le 31 octobre 2022.

PICARD Dominique et MARC Edmond, 2015, « Chapitre premier. La notion de conflit », in Que sais-je ? *Les conflits relationnels*, Dominique Picard et Edmond MARC (éds), pp. 7-17, Presses Universitaires de France, Paris, CAIRN.INFO, shs.cairn.info/les-conflits-relationnels--9782130729679-page-7?lang=fr.

PROGRAMME POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES PECHES ARTISANALES EN AFRIQUE DE L'OUEST (1993), in Rapport de l'atelier sur les Conflits dans les Pêcheries Côtière en Afrique de l'Ouest, Rapport Technique N° 53, Cotonou, <https://www.fao.org/3/an093f/an093f.pdfn> consulté le 31 octobre 2022.

SABINOT Catherine, 2008, *Dynamique des savoirs et des savoir-faire dans un contexte pluriculturel : Étude comparative*

*des activités littorales au Gabon*, Th. Doctorat en Ethnoécologie,  
Muséum National d’Histoire Naturelle, Paris  
TOURAIN Alain, 2009, « Conflits sociaux », in Encyclopædia  
Universalis [en ligne], consulté le 26 mars 2022.  
URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/conflits-sociaux/>  
[http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Conflit%20\(science%20sociale\)/fr-fr/](http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Conflit%20(science%20sociale)/fr-fr/)